

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

L'an deux mille dix-neuf, le 9 décembre, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul DEBAR, maire.

Date de convocation : 03/12/2019

Présents : DEBAR-FERRANT-JOVES-TISSANDIE-VERGNE-BERGON-BENAC -VESSIO-MANRIQUE-VINCENT.

Absent excusé : COURTIOL

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

Objet : tarif de la salle de cournou

Monsieur le maire propose de fixer un tarif spécial pour l'espace associatif de cournou qui vient d'être rénové.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les prix suivants à compter du 1^{er} janvier 2020.

Espace associatif de cournou :50 € pour les habitants de la commune

250 € pour les autres demandeurs, 40 € pour le ménage et une caution de 400 € avec une attestation d'assurance dans tous les cas.

La salle est gratuite pour les associations communales.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Raoul DEBAR



Reçu en Préfecture le 5/12/2019
Notifié le 9/12/2019